

TINMAEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 février 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Karine CAVAILLES VERBASCO associé de la SAS 2KLP NOTAIRES, en date du 25 janvier 2024, à ALTHEN DES PALUDS.

Dénomination : TINMAEL.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 5 LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GRAVE FOUR BONJEAN, 84210 Althen des Paluds.

Objet : Acquisition propriété mise en valeur transformation aménagement administration et location (y compris la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés) de tous biens et droits immobiliers Propriété et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associés et de Mr Christophe BAUD, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.



Ecrit par Echo du Mardi le 29 février 2024

Gérants : Madame Karine BAUD, demeurant 5 LOTISSEMENT LES JARDINS DE LA GRAVE, 84210 Althen des Paluds et Madame MICHELE BAUD, demeurant 389 ROUTE DE LA JUSTE, 84210 ALTHEN DES PALUDS

La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.